

À PROPOS DE POBOS

Depuis 1990, POBOS se profile comme le bureau-conseil en matière de bien-être et met en place une aide adéquate à la suite d'événements traumatisants et dans le cas de problèmes psychosociaux.

Fort d'un réseau national de psychologues cliniciens expérimentés POBOS propose une offre de services uniques visant à améliorer le bien-être des personnes sur le lieu de travail ou dans la sphère privée.

NOTRE MISSION

Mettre à la portée de tous une prise en charge psychosociale de première ligne et la proposer au plus large public possible.

CONFIDENTIALITÉ

POBOS traite vos données conformément à la réglementation européenne (RGPD).

POBOS traite toutes les informations conformément aux conditions énoncées dans la loi sur la protection de la vie privée et dans le code de déontologie des psychologues.

CONTACT

Vous pouvez joindre POBOS de différentes manières :

- Contactez votre employeur (service du personnel, personne de confiance interne, supérieur, ...)
- Vérifier sur [www.pobos.be/besoin d'aide](http://www.pobos.be/besoin_d'aide) si l'entreprise / l'organisation / l'assureur dont vous êtes membre (employé) propose le programme bien-être de POBOS
- Appelez le numéro général
03 710 59 20 (de 9 h à 17 h)
- Composez le numéro d'urgence (24 h sur 24 - 7 jours sur 7) :
pour la Belgique : 0800 11 0 11
pour le Grand-Duché de Luxembourg : +32 89 86 05 39
- Adressez un courriel à info@pobos.be
- Connectez-vous par le biais de www.poboslink.be
« s'identifier en tant que particulier »
- Contactez votre médecin traitant (réorientation par le biais de votre DME - Dossier Médical Électronique)



POBOS sprl
Hoogkamerstraat 337b, 9140 Temse - Belgique
T 03 710 59 20 | F 03 710 59 21
info@pobos.be | www.pobos.be

pobos
bureau-conseil
en matière de **bien-être**

www.pobos.be
info@pobos.be



parler
peut
aider

BESOIN D'AIDE ?

Vous êtes impliqué dans un événement grave, vous êtes confronté à un problème psychosocial sur votre lieu de travail ou dans la sphère privée, ou vous souhaitez avoir un entretien discret avec un psychologue professionnel? POBOS peut vous y aider.

Nous vous écoutons, enregistrons votre demande d'aide et contactons le plus rapidement possible un psychologue expérimenté habitant dans votre région. Si nécessaire, un premier entretien sur place a lieu dans les 24 heures.

Dépendant de la raison de votre appel, un cycle d'accompagnement se compose généralement de 3 à 10 entretiens. Les coûts générés par cet accompagnement sont, dans la mesure du possible, récupérés auprès de l'employeur et éventuellement de l'assureur.

RAISONS D'APPEL POSSIBLES

Par **événement traumatisant** nous entendons entre autres: le décès d'un collègue / d'un proche, un accident de la route, une agression (verbale, physique ou à main armée), un accident du travail, un incendie, un cambriolage, un (une tentative de) suicide d'un collègue ou d'un proche, un licenciement (collectif), une restructuration, ...

Divers **problèmes psychosociaux** peuvent également perturber votre bien-être: stress, burnout, harcèlement (sexuel ou moral), problèmes familiaux, problèmes médicaux, conflits entre collègues ou avec la hiérarchie, problèmes liés à votre statut social, ...

Ce sont des risques très fréquents dans le contexte privé ou professionnel qui peuvent conduire à une incapacité de travail (de longue durée).

Obtenir de bonnes informations est généralement la première étape pour trouver une explication ou une solution au problème.

C'est pourquoi POBOS vous propose, outre son programme de prise en charge, des brochures et des scans que vous pouvez consulter librement et gratuitement sur notre site web www.pobos.be.

VOTRE INTERVENANT

Votre intervenant est un psychologue clinicien qui traite votre dossier de l'ouverture à la clôture. Vous travaillez ensemble à votre rétablissement, en concertation et dans le respect mutuel. Votre intervenant est tenu au secret professionnel. La discrétion est garantie.

Les dates des consultations sont planifiées en commun accord. N'oubliez pas d'annuler à temps si vous avez un empêchement (au moins 48 heures avant le rendez-vous prévu). Ainsi vous évitez le coût d'un entretien manqué.

Après l'achèvement du cycle de prise en charge, vous recevrez par email une enquête de satisfaction. En remplissant cette brève enquête, vous nous permettez de garantir la qualité de nos services !

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le psychologue.

Cordialement